

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035756

HAL Id: hceres-02035756

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035756>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053929

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La licence de Biologie de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne est portée par la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et fait l'objet d'une demande de renouvellement. L'objectif affiché par la formation est d'aborder de façon pratique, théorique et progressive les notions indispensables au futur biologiste pour une poursuite d'études en master de Biologie ou dans les formations de préparation au concours du CAPES Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Cette formation est axée sur la pluridisciplinarité et défend une vision intégrée de la biologie, depuis le niveau moléculaire jusqu'à l'échelle de la population, en passant par le niveau de l'organisme. Les deux premières années constituent un socle large de connaissances avec une première année commune à 3 mentions : Biologie, Sciences de la Terre et de l'Environnement et Chimie. La deuxième est commune à deux mentions : Biologie Biochimie Chimie (BBC) et Sciences de la Terre et de l'Environnement (STE). La troisième année permet une spécialisation disciplinaire grâce à trois parcours : Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP), Biologie des Organismes (BO) et Sciences de la Vie de la Terre et de l'Environnement (SVTE).

Avis condensé

- Avis global :

La mention Biologie s'intègre bien dans un dispositif de formation complémentaire, interdisciplinaire et permet des passerelles de réorientation progressive des étudiants entre les mentions et au sein de la même mention, et ceci grâce la politique de mutualisation importante à tous les niveaux de la licence. En L3, 70 % des UE sont mutualisées entre les trois parcours de la mention et 30 % sont consacrées à la spécialisation.

Le projet pédagogique de la mention est conçu pour permettre aux étudiants d'élaborer leur projet personnel par l'acquisition équilibrée des connaissances disciplinaires et fondamentales en Biologie (BO, SVTE, BCP), de compétences transversales *via* des UE de langues, de culture générale et d'outils informatiques (Certification Internet et Informatique, C2i). Ce projet permet aussi l'acquisition d'éléments de professionnalisation et de découverte des métiers *via* l'UE Préparation au Professorat des Ecoles (PPE), l'UE stage, l'UE de pré professionnalisation (Pré-Pro), les rencontres avec les acteurs socio-économiques et les forums emploi.

La mention Biologie est coordonnée par une équipe de formation pluridisciplinaire (14 sections CNU y sont représentées), ce qui constitue un atout pour mener à bien ce projet. La structure et le fonctionnement de l'équipe de formation sont bien indiqués. On note cependant l'absence de la représentation de la section 65 de Biologie cellulaire, ce qui pourrait déséquilibrer l'acquisition des compétences fondamentales de Biologie cellulaire pour le parcours BCP. Il faut souligner que l'équipe de formation a mis en place un dispositif de suivi de chaque étudiant de L1 et L2 (enseignants référents) dans le cadre du Plan de réussite en licence, en plus du soutien et du tutorat en L1.



- Points forts :
 - La pluridisciplinarité de l'équipe de formation et la forte mutualisation d'UE entre les mentions, voire dans la mention, constituent un atout majeur pour mettre en place de réelles passerelles de réorientation.
 - La formation permet l'acquisition d'éléments adaptés de professionnalisation et de découverte des métiers *via* l'UE PPE, l'UE stage, l'UE de pré professionnalisation (Pré-Pro).
 - Le projet propose un véritable dispositif d'aide à la réussite.

- Points faibles :
 - L'évaluation des enseignements ne semble pas systématiquement généralisée.
 - Le dispositif d'aide à la réussite ne propose pas d'enseignement organisé pour des groupes spécifiques comme les étudiants externes qui intègrent le L3.
 - L'équipe de formation met en avant l'aspect innovant du parcours BCP, malgré l'absence d'enseignant-chercheur de la section CNU N° 65 de Biologie cellulaire.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Le parcours BCP mériterait d'être renforcé au niveau de l'offre de formation fondamentale de biologie cellulaire.
 - Bien que ce soit difficile à mettre en place, l'UE stage du L3 pourrait être élargie à un nombre important d'étudiants en lui réservant une période de l'emploi du temps au même titre que les autres UE.
 - L'évaluation de l'enseignement par les étudiants pourrait être renforcée.

Avis détaillé



1 ● Pilotage de la licence :

La structure et le fonctionnement du comité de pilotage sont conçus pour un examen efficace des bilans des semestres écoulés et donc pour proposer des modifications soumises pour validation au Conseil de la FST et au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU).

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique proposé est le résultat d'une réelle volonté de restructuration suite au passage au LMD depuis 2003, en mettant en place une équipe pluridisciplinaire permettant une large mutualisation entre les mentions et au sein de la mention. Ce projet apparaît très cohérent avec les objectifs annoncés notamment pour une poursuite d'études en master au niveau local ou national.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Ce projet présente un véritable dispositif d'aide à la réussite. Il offre une solide culture générale en L1, puis une ouverture vers les secteurs d'activité professionnelle en L2, et une spécialisation disciplinaire en L3. Il permet ainsi aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel, tant du point de vue de la poursuite d'études que de celui d'une future insertion professionnelle.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Ce projet est conçu pour permettre aux étudiants d'une part une poursuite d'études en masters à finalité « recherche » ou professionnelle locaux : Biologie Biophotonique pour BCP, Ecologie Ethologie Appliquée pour BO. Il permet d'autre part d'intégrer la préparation au concours CAPES SVT.

Ce projet offre également une ouverture sur le monde professionnel qui assure l'acquisition d'éléments de professionnalisation et de découverte des métiers via l'UE PPE, l'UE stage, l'UE de pré professionnalisation (Pré-Pro), les rencontres avec les acteurs socio-économiques et les forums emploi.